

principales sont : grandeur, sévérité, robustesse, concision, simplicité de lignes, plénitude plastique et équilibre architectural, vivacité, audace et perpétuelle recherche de nouveauté. Enfin, un programme quelque peu plus vaste que celui de nos bons critiques, lesquels voudraient nous faire croire que ces caractéristiques spirituelles sont incompatibles avec la technique moderne !

Or, il est advenu récemment chez nous un fait des plus symptomatiques et réconfortants. Notre jeune école a produit, dans ces dernières années, quelques œuvres — qu'il me soit permis de ne point en dire les titres — dans lesquelles, par les moyens les plus modernes, revivent précisément quelques-unes de ces antiques et nobles vertus de race.

On reproche — il est vrai — à ces jeunes auteurs de s'exprimer avec un langage *non national* (1), et l'on a immédiatement recours aux noms de Debussy, Ravel, Strawinsky ou Schonberg (Bartok et Kodaly sont inconnus de nos critiques, et par conséquent ne sont point cités). Il est vrai que les nouveaux Italiens, derniers arrivés dans le splendide mouvement musical européen, ont cru nécessaire de s'assimiler les meilleures conquêtes sonores étrangères. Mais il ne faut point oublier que, ainsi que Soffici le fit si justement remarquer, « une des prérogatives du génie italien — lorsque pour des raisons imposées par la nature aux possibilités spirituelles des races il ne peut semer parmi les autres peuples des germes de liberté et de renaissance — a été toujours, suivant ce que nous apprend l'histoire, de savoir réunir et ramener à une nouvelle unité les éléments épars de la beauté, afin d'en recomposer une grande figure idéale ».

Donc, l'effort d'assimilation accompli par les susdits compositeurs — d'ailleurs sans particulière prédilection pour aucune école étrangère — doit être considéré comme un signe précurseur d'un prochain et profond renouvellement de notre entière sensibilité musicale.

Le caractère si modernement, si « nouvellement » italien de ces jeunes musiques auxquelles je viens de faire allusion — et d'autres actuellement en formation, — me porte à croire — avec une foi chaque jour plus inébranlable — que notre musicalité s'oriente vers une sorte de classicisme, lequel différera tout à la fois de l'impressionnisme debussyste, de la décadence straussienne, de la primitivité strawinskyenne, du froid « scientisme » de Schonberg, de la sensualité ibérique, de l'audacieuse fantaisie des derniers Hongrois.

Tel est, selon moi, notre véritable « futurisme » musical...

ALFREDO CASELLA.

---

## COMMENT LES THÉÂTRES SUBVENTIONNÉS COMPRENENT LEUR DEVOIR

---

Lorsque, en mentionnant que la Gaîté-Lyrique allait inscrire à son répertoire courant *L'Africaine* du berlinois Meyerbeer, nous manifestâmes, ici-même, quelque étonnement de ce choix singulier, nous pensions que la quatrième commission du Conseil municipal saurait empêcher cette tentative de restauration de l'art allemand...

Nous pensions mal ; non seulement la quatrième commission n'est pas intervenue, mais elle a laissé la Gaîté-Lyrique ajouter *Le Prophète* à *L'Africaine*. La récidive est plutôt fâcheuse. Elle prête, surtout au lendemain du raid dont Paris a eu à souffrir, à des commentaires peu bienveillants.

Il n'est pas admissible, en effet, qu'un théâtre officiel comme l'est le Lyrique-Municipal, se prête à de semblables essais et l'on ne manque pas d'observer que le Conseil municipal, dont la décision concernant la rue Wagner est connue de tout le monde, est mal venu de fermer si complaisamment les yeux sur cette incorrection commise sciemment par le séquestre de la Gaîté.

Qu'on n'objecte pas, au surplus, qu'il y a quelque différence entre Wagner et Meyerbeer. Si l'on a à reprocher au premier sa trop célèbre *Capitulation*, on ne doit point oublier que Meyerbeer, prussien de Prusse, ne nous ménagea pas ses discours ennemis. Il vécut en France, s'y enrichit, y mourut et c'est pour obéir à son expresse volonté que sa dépouille fut ensuite inhumée dans sa Mère-Patrie où on lui accorda les honneurs dus à un grand patriote. Pour être logique,

---

(1) Il n'y a pas que nos compatriotes qui nous reprochent de ne pas être conformes à la conception universellement répandue de musique italienne. C'est ainsi que l'an dernier, sur ces mêmes colonnes, le distingué critique parisien M. Carraud écrivit — à propos du concert donné en février 1917, à la salle des Agriculteurs par notre S. I. M. M. — un article témoignant d'une insuffisante connaissance de notre problème national.



on devrait donc autoriser les représentations des œuvres de Wagner. On aurait au moins l'excuse, qui n'est pas à invoquer quand il s'agit de Meyerbeer, d'honorer le génie d'un grand musicien.

Ce qui aggrave l'acte que nous reprochons à la Gaîté, c'est qu'il a été commis, en outre, avec l'assentiment de M. Rouché, directeur de l'Opéra. *Le Prophète* et *L'Africaine*, appartiennent au répertoire de l'Académie nationale de Musique. Il faut une autorisation de M. Rouché pour pouvoir représenter ces ouvrages. L'intention est donc significative, elle a un but. Ce but se précise aujourd'hui : Meyerbeer ayant été joué sans protestations de qui que ce soit à la Gaîté, M. Rouché songerait à reprendre pour son compte *Les Huguenots*, dont les chœur, nous dit-on, étaient, ces jours derniers, mis au point à l'Opéra.

Nous ne pensons pas qu'on doive laisser pousser plus avant cette inconvenance... Aussi bien, M. Rouché ne peut pas plus prétendre que M. Duplay, qu'il est contraint à semblable extrémité par la pénurie des ouvrages à représenter. Dieu merci, notre vieux répertoire est riche et notre jeune Ecole abonde en ouvrages, hélas ! toujours inédits. Aussi bien, si le Directeur de l'Opéra estime que les compositeurs français ne lui fournissent point un aliment suffisant, il peut ouvrir plus larges, ses portes, aux compositeurs alliés et nous donner à connaître quantité de partitions d'un incontestable intérêt. Mais, peut-être, redouterait-il de faire à la musique italienne une part trop grande dans sa maison ?

On serait tenté de le croire si l'on ajoutait foi au propos qu'il tint récemment à un éditeur qui lui demandait audition pour un opéra dont les librettistes sont français et dont le compositeur est né sur les rives du Pô : « Cette audition est inutile, répondit-il. D'abord parce que je ne prendrai aucune nouveauté avant la fin de la guerre, ensuite parce que je ne tiens pas à monter un italien. »

Quoi qu'il en soit, nous imposer du Meyerbeer dans deux théâtres subventionnés est une fantaisie inacceptable. M. Rouché dirige l'Académie Nationale de Musique, et ses fonctions quasi officielles l'incitent à plus de circonspection. Pour ce qui est de la Gaîté, les déclarations mêmes de M. Deville, dans un rapport demeuré fameux, défendent au directeur intérimaire d'attenter d'avantage aux sentiments de la majorité du public...

M. Deville, qui préconisait la création d'un Conservatoire municipal et l'instauration de la Gaîté comme une institution communale d'art où les œuvres et les artistes français *seraient seuls admis*, M. Deville va-t-il permettre plus longtemps que l'homme qu'il a mis à la Gaîté pour défendre les intérêts de la Ville, lésés paraît-il par M. Charbonnel, inflige un affront aussi désinvolte à ses conclusions patriotiques ?

Nous nous verrions, dans ce cas, contraints de rappeler un peu à tout le monde que si l'on peut poursuivre pour commerce avec l'ennemi quiconque vend ou achète une denrée quelconque aux Allemands, c'est aussi tomber sous le coup de la loi que d'exploiter les spectateurs au profit d'un auteur allemand ou de ses héritiers.

THÉOPHILE PUGET.

